

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MAYENNE

Réunion du 15 octobre 2012

RELEVÉ DES DÉCISIONS

*(Les délibérations correspondantes sont publiées dans un recueil
mis à la disposition du public pour consultation dans le hall d'accueil de
l'Hôtel du Département – 39, rue Mazagran – BP 1429 –
53014 LAVAL CEDEX)*

*Mise en ligne sur le site internet du Conseil général le 15 octobre 2012 :
<http://www.lamayenne.fr>*

La Commission permanente s'est réunie le **15 octobre 2012**, à partir de **10 h 30**, à **l'Hôtel du Département**, sous la présidence de Jean ARTHUIS, Président du Conseil général.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Michel ANGOT, Marc BERNIER, Nicole BOUILLON, Norbert BOUVET, Élisabeth DOINEAU, Jean-Pierre DUPUIS, Gilbert DUTERTRE, Roger GUÉDON, Philippe HENRY, Yan KIESSLING, Daniel LENOIR, Marie-Cécile MORICE, Olivier RICHEFOU,

S'ÉTAIENT FAIT EXCUSER : Claude BOITEUX, Gérard DUJARRIER,

Les décisions prises dans ce cadre par la Commission permanente sont récapitulées ci-après :

N° du dossier	Objet	N° de page du relevé
<p>Mission 2 SOLIDARITÉ - ENFANCE, FAMILLE ET INSERTION</p>		
<p><i>Programme 01 : Programme prévention et protection des enfants et des familles</i></p>		
1	Conventions partenariales relatives à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP)	4
<p>Mission 3 DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES</p>		
<p><i>Programme 01 : Programme infrastructures de transport</i></p>		
2	Commune de CHANGÉ - Aménagement de la RD 162 au lieu-dit "Belle poule" - Acquisition foncière	4
3	Convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune d'ÉVRON au Département	5
4	Convention relative au versement d'un fonds de concours par le Département à la commune de SAINT-MICHEL-DE-LA-ROË	5
5	Ajustements budgétaires du programme infrastructures de transport	5
<p><i>Programme 02 : Programme accompagnement du développement local</i></p>		
6	Internet haut débit par voie satellitaire ou hertzienne	7
<p>Mission 4 ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION DES RISQUES</p>		
<p><i>Programme 01 : Programme eau</i></p>		
7	Programme 2012 d'alimentation en eau potable et d'assainissement subvention pour travaux d'investissement - Département - Fonds départemental	7
<p><i>Programme 02 : Programme déchets et énergie</i></p>		
8	Schéma régional éolien terrestre (SRE) des Pays de la Loire	9
<p>Mission 5 TRANSPORT ET MOBILITÉ</p>		
<p><i>Programme 01 : Programme transport scolaire</i></p>		
9	Passation d'avenants de transfert aux marchés publics de transport collectif à titre principal scolaire par véhicules légers de capacité maximale de 9 places (lots 6 et 25 ST)	10

N° du dossier	Objet	N° de page du relevé
	Mission 6 ENSEIGNEMENT	
	<i>Programme 01 : Programme collèges</i>	
10	Équipement matériel et mobilier des collèges publics - Programmation 2012	10
11	Aide départementale aux voyages éducatifs des collégiens - Programme VECTEUR - Versement de la participation du Département	11
12	Crédits de fonctionnement divers des collèges publics - Programme 2012	13
	<i>Programme 02 : Programme enseignement supérieur</i>	
13	Aides aux étudiants au titre de l'année universitaire 2012/2013	13
	Mission 7 ÉCONOMIE ET EMPLOI	
	<i>Programme 02 : Programme accueil et accompagnement des entreprises</i>	
14	Commerce et artisanat en milieu rural	16
	<i>Programme 03 : Programme tourisme</i>	
15	Itinéraire de randonnée équestre et pédestre - Commune d'OLIVET - Acquisition foncière	17
	Mission 8 CULTURE ET PATRIMOINE	
	<i>Programme 01 : Programme culture</i>	
16	Équipement mobilier et informatique des bibliothèques appartenant au réseau de la bibliothèque départementale	17
	Mission 9 SPORT, JEUNESSE ET CITOYENNETÉ	
	<i>Programme 01 : Programme sport et activités de pleine nature</i>	
17	Aides départementales relevant du programme sport et activités de pleine nature	18
	<i>Programme 02 : Programme citoyenneté et action internationale</i>	
18	Déplacement en Bucovine roumaine et ukrainienne du 21 au 25 octobre 2012	19
	Mission 10 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES	
	<i>Programme 03 : Programme gestion mobilière et immobilière</i>	
19	Convention de mise à disposition de la maison sise 'le Pré du Large' sur la commune de FROMENTIÈRES	19
20	Vente n° 3 aux enchères de biens réformés par le Conseil général de la Mayenne	20

MISSION 2 SOLIDARITÉ – ENFANCE, FAMILLE ET INSERTION

PROGRAMME 01 : PROGRAMME PRÉVENTION ET PROTECTION DES ENFANTS ET DES FAMILLES

1 - CONVENTIONS PARTENARIALES RELATIVES À LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISÉ (MASP)

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil général à signer avec l'Union départementale des associations familiales (UDAF 53) et l'Association tutélaire des majeurs protégés (ATMP 53) les conventions qui lui ont été présentées relatives à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP). Ces conventions, conclues pour 3 ans, définissent les modalités de mise en œuvre par ces associations des MASP de niveau 2 (mesures en faveur des majeurs en grande difficulté sociale incluant la perception et la gestion des prestations dont bénéficient ces personnes) qui leur sont déléguées par le Département soit partiellement soit en totalité, ainsi que les conditions de financement, étant précisé que le financement départemental s'élève à 250 € par mesure déléguée intégralement et 180 € par mesure déléguée partiellement (sommes forfaitaires mensuelles), et que le Conseil général garantit les encours de 25 MASP 2 au minimum chaque mois par association (dont 10 déléguées intégralement).

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 3 DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

PROGRAMME 01 : PROGRAMME INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

2 - COMMUNE DE CHANGÉ - AMÉNAGEMENT DE LA RD 162 AU LIEU-DIT "BELLE POULE" - ACQUISITION FONCIÈRE

La Commission permanente :

- ✚ a approuvé les termes de la promesse de vente qui lui a été présentée dans le cadre des travaux de sécurisation d'une section de la RD 162 au lieu-dit Belle Poule sur la commune de CHANGÉ :

Vendeur : M. Nicolas BOIRON
Superficie à acquérir : 76 m² environ

Montant de la vente hors frais : 1 € symbolique

☞ a autorisé le Président du Conseil général à signer l'acte à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 21 – nature 2111 – fonction 94 – ligne de crédit 11766 -

- Adopté à l'unanimité -

3 - CONVENTION RELATIVE AU VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS PAR LA COMMUNE D'ÉVRON AU DÉPARTEMENT

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil général à signer la convention qui lui a été présentée relative au versement d'un fonds de concours par la Commune d'ÉVRON au Département, dont le montant est estimé à 5 575 € TTC, correspondant à la participation de ladite commune aux dépenses d'investissement réalisés par le Département, dans le cadre du renouvellement des panneaux de signalisation de jalonnement sur la rocade d'ÉVRON.

- Chapitre 13 – nature 1314 – fonction 621 – ligne de crédit 12948 -

- Adopté à l'unanimité -

4 - CONVENTION RELATIVE AU VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS PAR LE DÉPARTEMENT À LA COMMUNE DE SAINT-MICHEL-DE-LA-ROË

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil général à signer la convention qui lui a été présentée relative au versement d'un fonds de concours par le Département à la Commune de SAINT-MICHEL-DE-LA-ROË, dans le cadre de travaux de voirie sur ladite commune. La participation départementale estimée à 83 000 € TTC correspond à la prise en charge du coût des travaux suivants effectués sous maîtrise d'ouvrage communale sur les routes départementales 11, 270 et 617 : renouvellement de la couche de roulement par la mise en œuvre d'enrobés.

- Chapitre 204 – nature 204142 – fonction 621 – ligne de crédit 5783 -

- Adopté à l'unanimité -

5 - AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES DU PROGRAMME INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

La Commission permanente :

☞ a approuvé les ajustements budgétaires suivants au titre du programme infrastructures de transport, compte tenu des crédits libérés suite à des opérations déprogrammées ou retardées, ajoutés à une partie de la dotation pour ajustement d'opérations, interventions ponctuelles et imprévus :

Description des opérations	Montant voté	Ajustement opéré	Montant total
RD 240 – SAINT-GEORGES-SUR-ERVE Sécurisation des abords des écoles	27 000 € (BP 2012)	- 27 000 €	-
RD 553 – ASTILLÉ Aménagements ponctuels entre ASTILLÉ et la RD 771	200 000 € (BP 2012)	- 200 000 €	-
RD 576 – LE GENEST-SAINT-ISLE / OLIVET Élargissement de la chaussée (2 ^e tranche)	810 000 € (BP 2011, CP 18/07/2011, BP 2012)	- 450 000 €	360 000 €
RD 545 – AHUILLÉ Élargissement de la chaussée	990 000 € (BS 2011, DM2 2011, BP 2012)	600 000 €	1 590 000 €
RD 7 – ARON Travaux de sécurisation des rives de chaussée	450 000 € (CP 18/07/2011, BS 2012)	100 000 €	550 000 €
RD 35 – GRAZAY Restructuration de la zone pavée au droit de l'église		54 000 €	54 000 €
RD 57 – LAVAL – sens Le Mans-Rennes Réfection des enrobés de la rue de Bretagne		71 000 €	71 000 €
RD 167 – LE PAS Renouvellement de la couche de roulement en agglomération		67 000 €	67 000 €
RD 771 – LAVAL /COSSÉ-LE-VIVIEN Rechargement de chaussée		200 000 €	200 000 €

↳ a pris acte des ajustements suivants d'opérations approuvées dans le cadre du budget 2012 :

Description de l'ajustement opéré	Montant
Complément pour mandatement des révisions – RD 274 – POMMERIEUX/AMPOIGNÉ	4 000,00 €
Complément pour mandatement des révisions – RD 771 – Pont de Raguénard	74,59 €
RD 107 – GORRON – Travaux de réfection de talus suite à l'orage du 27 juillet 2012	8 000,00 €
	12 074,59 €

- Chapitre 23 – nature 23151 – fonction 621 – ligne de crédit 5785 -

- Adopté à l'unanimité -

Relevé des décisions de la Commission permanente – Réunion du 15 octobre 2012

PROGRAMME 02 : PROGRAMME ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

6 - INTERNET HAUT DÉBIT PAR VOIE SATELLITAIRE OU HERTZIENNE

La Commission permanente a réservé une suite favorable aux demandes suivantes présentées au titre du dispositif départemental d'aide à l'équipement individuel en moyens de réception Internet haut débit par voie satellitaire ou hertzienne, dans les territoires non accessibles à cette technologie par voie filaire, mis en place par le Conseil général le 27 juin 2008, et consistant en une subvention dont le montant est égal aux frais engagés en achat de matériel et installation, dans la limite de 500 € TTC (soit 418 € HT) :

<u>Bénéficiaire</u>	<u>Adresse d'installation</u>
Monsieur Alexandre JARRY	53380 LA CROIXILLE
EARL LA BELOUSE représenté par Monsieur Jean-Paul FONTAINE	53120 BRECEÉ

- Chapitre 204 – nature 20421 – fonction 74 – ligne de crédit 8187 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 4 ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION DES RISQUES

PROGRAMME 01 : PROGRAMME EAU

7 - PROGRAMME 2012 D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT SUBVENTION POUR TRAVAUX D'INVESTISSEMENT - DÉPARTEMENT - FONDS DÉPARTEMENTAL

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes au titre des dispositifs mis en place par le Conseil général pour soutenir les collectivités dans le financement de leurs projets visant à l'optimisation de l'alimentation en eau potable et de ceux portant sur l'organisation de la collecte et du traitement des eaux usées :

I. OPÉRATIONS FIGURANT SUR LA LISTE PRIORITAIRE ADOPTÉE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

✓ au titre du dispositif fonds départemental – communes urbaines

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Ville de MAYENNE	Renouvellement du réseau eaux usées rue Colbert et résidence d'Anjou	53 560 €	30 %	16 068 €
	Renouvellement du réseau eau potable rue Colbert et résidence d'Anjou	62 095 €	15 %	9 314 €
TOTAL				25 382 €

Alimentation en eau potable

✓ au titre du programme départemental 2012 d'alimentation en eau potable

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Commune de CRAON	Renouvellement du réseau d'eau potable route de Château-Gontier, route de Châtellais et chemin de Romé	152 896 €	15 %	22 934 €
SIAEP de BAIS-HAMBERS	Renouvellement de la canalisation de desserte en eau potable rue de Normandie à BAIS	119 980 €	15 %	17 997 €

II. DOSSIERS OUVRANT DROIT À UNE SUBVENTION INFÉRIEURE À 10 000 €

Alimentation en eau potable

✓ au titre du programme départemental d'alimentation en eau potable

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Commune de SAINT-GEORGES-BUTTAVENT	Renforcement d'une canalisation d'alimentation en eau potable sur la voie communale 110	35 954 €	15 %	5 393 €
Commune de MONTREUIL-POULAY	Renouvellement du réseau d'eau potable RD 202 village du « Vieux Gast »	22 665 €	15 %	3 400 €

III. PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DE CAPTAGES - PPC

✓ *au titre du dispositif fonds départemental 2012 d'alimentation en eau potable – PPC structurant*

Bénéficiaire	Objet	Montant de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
SIAEP de LIVRÉ-LA-TOUCHE	Mise en place du périmètre de protection du captage de « l'Épronnière » à LIVRÉ-LA-TOUCHE			
	- travaux d'aménagement	22 000 €	10 %	2 200 €
	- indemnisation des propriétaires et exploitants	36 000 €	20 %	7 200 €
	TOTAL			9 400 €

IV. ÉTUDE D'ASSAINISSEMENT

✓ *au titre du dispositif fonds départemental 2012 d'assainissement*

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
SIAEP des COËVRONS	Étude d'un schéma directeur d'assainissement des communes de MÉZANGERS et NEAU	84 229 €	30 %	25 269 €

- Chapitre 204 – nature 204142 – fonction 61 – lignes de crédit 2015, 9410 et 9413 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : PROGRAMME DÉCHETS ET ÉNERGIE

8 - SCHÉMA RÉGIONAL ÉOLIEN TERRESTRE (SRE) DES PAYS DE LA LOIRE

La Commission permanente a émis un avis favorable sur le projet de schéma régional éolien (SRE) terrestre des Pays de la Loire, dans lequel l'ensemble des ZDE (zones de développement de l'éolien) du département est bien classé en zone favorable au développement de l'éolien, sous réserve toutefois que la zone située sur la commune d'ARGENTRÉ, qui pourrait potentiellement accueillir à terme un parc éolien, y soit également entièrement classée en zone favorable au développement de l'éolien.

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 5 TRANSPORT ET MOBILITÉ

PROGRAMME 01 : PROGRAMME TRANSPORT SCOLAIRE

9 - PASSATION D'AVENANTS DE TRANSFERT AUX MARCHÉS PUBLICS DE TRANSPORT COLLECTIF À TITRE PRINCIPAL SCOLAIRE PAR VÉHICULES LÉGERS DE CAPACITÉ MAXIMALE DE 9 PLACES (LOTS 6 ET 25 ST)

La Commission permanente :

- ↳ a pris acte du changement de dénomination à compter du 27 août 2012 de l'entreprise TAXI JEUDY, titulaire des marchés n° 20110012 (lot 6 ST - La Selle Craonnaise primaire) et 20110030 (lot 25 ST – La Rouaudière) relatifs au transport à titre principal scolaire par véhicules légers de capacité maximale de 9 places,
- ↳ a, en conséquence, autorisé le Président du Conseil général à signer les avenants à ces marchés actant leur transfert à la SARL JEUDY, ainsi que les pièces se rapportant à leur exécution.

- Chapitre 011 – nature 6245 – fonction 81 – ligne de crédit 893 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 6 ENSEIGNEMENT

PROGRAMME 01 : PROGRAMME COLLÈGES

10 - ÉQUIPEMENT MATÉRIEL ET MOBILIER DES COLLÈGES PUBLICS - PROGRAMMATION 2012

La Commission permanente a affecté les crédits suivants aux collèges mentionnés ci-après, au titre de la programmation 2012 d'équipement matériel et mobilier des collèges publics :

Établissement	Nature de la demande	Subvention du Conseil général	
		Montant	%
Collège Jean Rostand CHÂTEAU-GONTIER	Achat de mobilier (41 colonnes de 4 casiers, 30 tables et 30 chaises)	16 161 €	100 %
Collège Francis Lallart GORRON	Achat d'une caméra et d'un ordinateur pour les classes-orchestres du département	3 608 €	60 %
Collège Le Grand Champ GREZ-EN-BOUÈRE	Achat de mobilier (60 tables et chaises)	5 617 €	100 %
Collège E. de Martonne LAVAL	Achat de matériel adapté pour un élève handicapé (tables inclinables et accoudoirs)	954 €	75 %
Collège Alfred Jarry RENAZÉ	Achat de matériel (30 chaises hautes, 3 packs domotiques, 1 piano numérique)	3 208 €	75 %
TOTAL GÉNÉRAL		29 548 €	

- Chapitre 204 – nature 20431 – fonction 221 – ligne de crédit 6811 -

- Adopté à l'unanimité -

11 - AIDE DÉPARTEMENTALE AUX VOYAGES ÉDUCATIFS DES COLLÉGIENS - PROGRAMME VECTEUR - VERSEMENT DE LA PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT

La Commission permanente a attribué les aides suivantes, d'un montant global de 41 148 €, aux collèges mentionnés ci-après, (collèges publics : 16 416 €, collèges privés : 24 732 €) au titre du dispositif départemental VECTEUR (voyages éducatifs des collégiens dans les territoires européens), visant à favoriser l'ouverture des collèges publics et privés sur l'Europe, par le soutien financier du Conseil général, à hauteur de 27 € par élève pour l'année scolaire 2011-2012, aux voyages éducatifs et linguistiques organisés par les établissements :

COLLÈGES PUBLICS

Collèges	Date séjour	Destination (ville, pays)	Classes	Nombre d'élèves	Subvention allouée
Paul-Émile Victor CHÂTEAU-GONTIER	du 04/03/2012 au 09/03/2012	YORK Grande-Bretagne	3 ^e	76	2 052 €
Paul-Émile Victor CHÂTEAU-GONTIER	du 04/03/2012 au 09/03/2012	ROME Italie	5 ^e et 4 ^e et 3 ^e	43	1 161 €
René Cassin ERNÉE	du 10/06/2012 au 15/06/2012	ORPINGTON Angleterre	4 ^e	49	1 323 €
Paul Langevin ÉVRON	du 09/05/2012 au 16/05/2012	ALWERNIA Pologne	4 ^e et 3 ^e	38	1 026 €

Collèges	Date séjour	Destination (ville, pays)	Classes	Nombre d'élèves	Subvention allouée
Francis Lallart GORRON	du 24/04/2012 au 29/04/2012	FIUGGI et POMPEI Italie	5 ^e et 4 ^e et 3 ^e	26	702 €
Louis Launay LANDIVY	du 24/04/2012 au 29/04/2012	FIUGGI et SORENTO Italie	5 ^e et 4 ^e et 3 ^e	23	621 €
Jules Renard LAVAL	du 06/05/2012 au 12/05/2012	KINGSBRIDGE Grande-Bretagne	4 ^e	43	1 161 €
Fernand Puech LAVAL	du 03/06/2012 au 08/06/2012	SANTANDER Espagne	5 ^e et 3 ^e	43	1 161 €
Alain Gerbault LAVAL	du 09/05/2012 au 16/05/2012	GRONINGEN Pays-Bas	4 ^e	20	540 €
Alain Gerbault LAVAL	du 29/04/2012 au 04/05/2012	LONDRES Grande-Bretagne	3 ^e	13	351 €
Jules Ferry MAYENNE	du 02/06/2012 au 08/06/2012	SANTANDER Espagne	3 ^e	55	1 485 €
Jules Ferry MAYENNE	du 04/06/2012 au 09/06/2012	ROME Italie	5 ^e et 4 ^e et 3 ^e	32	864 €
Jules Ferry MAYENNE	du 17/06/2012 au 23/06/2012	SHIPSTON Grande-Bretagne	4 ^e et 3 ^e	67	1 809 €
Jules Ferry MAYENNE	du 13/06/2012 au 22/06/2012	WAIBLINGEN Allemagne	5 ^e et 4 ^e	28	756 €
Les Garettes VILLAINES-LA-JUHEL	du 04/06/2012 au 08/06/2012	WOKING Grande-Bretagne	5 ^e	52	1 404 €
TOTAL				608	16 416 €

COLLÈGES PRIVÉS

Collèges	Date séjour	Destination (ville, pays)	Classes	Nombre d'élèves	Subvention allouée
Le Prieuré CRAON	du 21/04/2012 au 27/04/2012	ROME Italie	4 ^e et 3 ^e	26	702 €
Saint-Joseph ERNÉE	du 07/05/2012 au 12/05/2012	LONDRES Grande-Bretagne	4 ^e	88	2 376 €
Saint-Joseph ERNÉE	du 09/05/2012 au 16/05/2012	HALBERSTADT Allemagne	4 ^e et 3 ^e	24	648 €
Saint-Joseph ERNÉE	du 05/05/2012 au 12/05/2012	SEGOVIE Espagne	4 ^e et 3 ^e	79	2 133 €
Immaculée Conception LAVAL	du 21/03/2012 au 30/03/2012	GILLINGHAM Grande-Bretagne	4 ^e	35	945 €
Immaculée Conception LAVAL	du 26/03/2012 au 30/03/2012	ROCHESTER Grande-Bretagne	4 ^e	53	1 431 €

Collèges	Date séjour	Destination (ville, pays)	Classes	Nombre d'élèves	Subvention allouée
Immaculée Conception LAVAL	du 23/04/2012 au 27/04/2012	Est de la France	3 ^e	214	5 778 €
de La Salle LAVAL	du 17/06/2012 au 22/06/2012	LONDRES Grande-Bretagne	4 ^e	60	1 620 €
Sainte-Thérèse LAVAL	du 20/05/2012 au 27/05/2012	PLYMOUTH Grande-Bretagne	5 ^e	207	5 589 €
"Sainte-Thérèse" LAVAL	du 03/06/2012 au 10/06/2012	OSTENDE / BRUGES Belgique	3 ^e	10	270 €
"Don Bosco Jouvence" MAYENNE	du 25/03/2012 au 30/03/2012	LANCING WORTHING Grande-Bretagne	4 ^e	84	2 268 €
"Saint-Martin" MONTSÛRS	du 12/03/2012 au 17/03/2012	LANCING WORTHING Grande-Bretagne	4 ^e et 3 ^e	36	972 €
TOTAL				916	24 732 €

- Chapitre 65 – nature 65211 – fonction 221 – ligne de crédit 12897 -

- Chapitre 65 – nature 65211 – fonction 221 – ligne de crédit 12898 -

- Adopté à l'unanimité -

12 - CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT DIVERS DES COLLÈGES PUBLICS - PROGRAMME 2012

La Commission permanente a alloué une aide exceptionnelle de fonctionnement de 7 000 € au collège de Misedon de PORT-BRILLET pour l'achat de fuel, afin de lui permettre de subvenir à ses besoins de chauffage jusqu'à la fin de l'année 2012.

- Chapitre 65 – nature 65511 – fonction 221 – ligne de crédit 6806 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : PROGRAMME ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

13 - AIDES AUX ÉTUDIANTS AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2012/2013

La Commission permanente a attribué les aides suivantes aux étudiants mentionnés ci-après, au titre de l'année universitaire 2012/2013 :

I - PRÊTS D'HONNEUR

1 - prêt d'un montant de 2 000 € (15 étudiants)

- Sarah ATOULANE AFANE
- Géraldine BANNIER
- Robin BEUCHER
- Romain DAVID

- Arnaud de MEYNARD
- Tanguy DRUGEOT
- Barbara GAUMER
- Emeline JULIA
- Virginie LOUVEAU
- Charlotte MARTINEAU METAIRIE
- Marie MONGAZON
- Elise MORASKI
- François POUCCIN
- Claire RABBE
- Frédéric RODRIGUEZ

2 - prêt d'un montant de 2 400 € (8 étudiants)

- Fanny CROTTE
- T rence DOUET
- Baptiste GOUPIL
- Martin LEBACLE
- Pierre LEBLANC
- Romain LETERME
- Jaffar REZZOUQ
- Maxime SERRAND

3 - pr t d'un montant de 2 450 € (3  tudiants)

- Marine BAZIMON
- Etienne BOUGUIER
- Viviane TONDREAU

4 - pr t d'un montant de 2 900 € (2  tudiants)

- Thibaut HUBERT de FRAISSE
- Eva LEMAIRE

5 - pr t d'un montant de 3 100 € (3  tudiants)

- Caroline DESSIER
- Violaine PLANCHAIS
- Ancelin REYNIER

6 - pr t d'un montant de 3 600 € (2  tudiants)

- Maxence DOUET
- Flavie FOURNIER

II – AIDE DÉPARTEMENTALE À LA MOBILITÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS

Bénéficiaire	Montant de l'aide
Laurène AUBIN	1 350,00 €
Marion BERGERE	1 215,00 €
Eponine BEUVELET	1 282,50 €
Maud DESCHAMPS	1 350,00 €
Clarisse DUCHENE	540,00 €
Anne Laure IGER	1 417,50 €
Camille LANDAIS	405,00 €
Charlotte MARTINEAU METAIRIE	675,00 €
TOTAL (8 étudiants)	8 235,00 €

III – ALLOCATION DÉPARTEMENTALE DE STAGE OU DE SÉJOUR D'ÉTUDES A L'ÉTRANGER

Bénéficiaire	Montant de l'aide
Erwan BESNARD	600 €
Rachel BILLARD	600 €
Dimitri DESNOS	600 €
Caroline DESSIER	400 €
Maxence DOUET	600 €
Jérémy FONTAINE	600 €
Flavie FOURNIER	600 €
Anthony GUILLARD	600 €
Camille HOCDE	400 €
Marc LE ROUX	600 €
Arnaud LEBEUGLE	600 €
Marine LENGLUME	400 €
Fanny MOTTIN	400 €
Anaïs OGER	600 €
Violaine PLANCHAIS	400 €
Benjamin SULTAN	600 €
TOTAL (16 étudiants)	8 600 €

- Chapitre 27 – nature 2744 – fonction 23 – ligne de crédit 813 -
- Chapitre 65 – nature 6513 – fonction 23 – lignes de crédit 831 et 833 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 7 ÉCONOMIE ET EMPLOI

PROGRAMME 02 : PROGRAMME ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

14 - COMMERCE ET ARTISANAT EN MILIEU RURAL

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes au titre du dispositif départemental d'aide au maintien du commerce et de l'artisanat en milieu rural, en application de la délibération du Conseil général du 4 février 2011 :

Bénéficiaire	Nature de l'activité	Coût HT de l'opération	Subvention départementale
SARL MORICE LOÏC (gérant : M. Loïc MORICE)	Création à VILLEPAIL, en <i>octobre 2010</i> , d'une activité plomberie - sanitaire - électricité - chauffage- entretien et maintenance d'équipements énergétiques utilisant les énergies renouvelables - vente et réparation appareils ménagers - Télé-Hifi - aménagement salle de bains - cuisine - faïence - combles avec menuiserie et isolation - dressing - traitement des ponts thermiques	44 500 €	2 462 € (25 % d'une dépense éligible de 9 847 € HT)
étant précisé que cette aide est accordée à titre dérogatoire.			
M. Aurélien CAILLET	Création à PORT-BRILLET, en <i>septembre 2011</i> , d'une activité peinture en bâtiment et vente de produits et accessoires	40 500 €	5 000 € (25 % d'une dépense éligible de 21 244 € HT plafonnée à 20 000 € HT)
Commune d'ARON	Création d'un commerce alimentation (épicerie - boucherie) dont l'ouverture est programmée en septembre 2013	280 880 €	5 000 € (25 % d'une dépense éligible de 280 880 € HT plafonnée à 20 000 € HT)
Mme Mariella DUTERTRE	Reprise à BIERNÉ, en <i>mars 2012</i> , d'un commerce alimentation à rayons multiples - crèmerie - dépôt de boucherie charcuterie - vente de produits d'entretien et de première nécessité	66 760 €	5 000 € (25 % d'une dépense éligible de 27 130 € HT plafonnée à 20 000 € HT)
Mme Linda FEUILLEAU	Reprise d'une supérette à RUILLE-LE-GRAVELAIS, en <i>octobre 2011</i>	25 000 €	2 511 € (25 % d'une dépense éligible de 10 044 € HT)

- Chapitre 204 – nature 204141 – fonction 93 – ligne de crédit 857 -

- Chapitre 204 – nature 20421 – fonction 93 – ligne de crédit 858 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 03 : PROGRAMME TOURISME

15 - ITINÉRAIRE DE RANDONNÉE ÉQUESTRE ET PÉDESTRE - COMMUNE D'OLIVET - ACQUISITION FONCIÈRE

La Commission permanente :

✚ a approuvé les conditions de la promesse de vente qui lui a été présentée dans le cadre de l'acquisition d'un terrain nécessaire à la création d'une déviation du chemin de randonnée existant sur la commune d'OLIVET, afin de rejoindre la forêt de Misedon par le chemin dit de Robida :

Venderesse : SAFER MAINE OCEAN

Superficie à acquérir : 99a 49ca environ sur la commune d'OLIVET

Montant de la dépense hors frais estimée à : 8 785,42 €

✚ a autorisé le Président du Conseil général à signer l'acte correspondant, après transmission par la Commune d'OLIVET de la délibération du conseil municipal actant l'accord sollicité sur les points suivants :

- la rétrocession à l'euro symbolique, au profit de la Commune d'OLIVET de la portion de chemin en vue de son affectation dans le domaine public communal en tant que chemin de randonnée, avec prise en charge des frais de notaire et de géomètre par le Département ;
- l'engagement de la Commune quant à la gestion et l'entretien de ce chemin de randonnée en partenariat éventuel avec une structure intercommunale ;
- l'inscription de ce chemin au plan départemental de l'itinéraire de promenade et de randonnée (PDIPR).

✚ a autorisé la rétrocession ultérieure, à l'euro symbolique, à la Commune d'OLIVET, de la portion de chemin objet de la présente délibération.

- Chapitre 21 – nature 2111 – fonction 94 – ligne de crédit 11762 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 8 CULTURE ET PATRIMOINE

PROGRAMME 01 : PROGRAMME CULTURE

16 - ÉQUIPEMENT MOBILIER ET INFORMATIQUE DES BIBLIOTHÈQUES APPARTENANT AU RÉSEAU DE LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

La Commission permanente a attribué la subvention suivante au titre du dispositif départemental d'aide à l'équipement mobilier des bibliothèques appartenant au réseau de la bibliothèque départementale :

Bénéficiaire	Montant HT de la dépense	Subvention départementale (au taux de 50 %)
Commune de SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE	940,99 €	470 €

- Chapitre 204 – nature 204141 – fonction 313 – ligne de crédit 11693 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 9 SPORT, JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

PROGRAMME 01 : PROGRAMME SPORT ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

17 - AIDES DÉPARTEMENTALES RELEVANT DU PROGRAMME SPORT ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

La Commission permanente a statué comme indiqué ci-après sur les demandes de subvention présentées au titre du dispositif fonds d'aide aux manifestations sportives :

Bénéficiaire	Objet	Montant de la subvention départementale allouée
Jogging Meslay	Organisation de la 8 ^e édition du semi-marathon de la Chesnaie le dimanche 21 octobre 2012 à MESLAY-DU-MAINE (épreuve qualificative au championnat de France)	590 €
Entente athlétique Nord Mayenne	Organisation d'une soirée interrégionale d'athlétisme le 3 janvier 2013 à MAYENNE qualificative aux championnats de France	500 €
Entente athlétique Nord Mayenne	Organisation d'un meeting national d'athlétisme labellisé le 23 décembre 2012 à MAYENNE	1 500 €

Bénéficiaire	Objet	Montant de la subvention départementale allouée
Judo club castrogontérien	Organisation de la 6 ^e édition du tournoi des Ceintures noires dans la Halle du Haut-Anjou à CHÂTEAU-GONTIER le samedi 6 octobre 2012 (épreuve labellisée et qualificative aux championnats de France)	1 000 €
TOTAL		3 590 €

- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 32 – ligne de crédit 8138 -

- Adopté à l'unanimité -

PROGRAMME 02 : PROGRAMME CITOYENNETÉ ET ACTION INTERNATIONALE

18 - DÉPLACEMENT EN BUCOVINE ROUMAINE ET UKRAINIENNE DU 21 AU 25 OCTOBRE 2012

La Commission permanente a autorisé le règlement sur le budget départemental des dépenses liées au déplacement en Bucovine, du 21 au 25 octobre 2012, d'une délégation du Département, composée de deux Conseillers généraux et deux agents, dans le cadre des échanges avec la Roumanie et l'Ukraine.

- Chapitre 011 – nature 6188 – fonction 0202 – ligne de crédit 675 -

- Adopté à l'unanimité -

MISSION 10 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

PROGRAMME 03 : PROGRAMME GESTION MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE

19 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA MAISON SISE 'LE PRÉ DU LARGE' SUR LA COMMUNE DE FROMENTIÈRES

La Commission permanente :

↳ a approuvé les conditions de la convention de mise à disposition précaire, dans l'attente de la réalisation des travaux routiers de la RN 162, au profit de Mme PIQUET et M. KOSTIC, à compter du 1^{er} novembre 2012, d'une maison d'habitation sise « Le Pré du Large » à FROMENTIÈRES, moyennant une redevance de 500 € par mois, révisable chaque année au 1^{er} janvier en fonction de l'indice de référence des loyers (IRL), étant précisé que la prochaine révision interviendra le 1^{er} janvier 2014,

☞ a autorisé le Président du Conseil général à signer cette convention et les éventuels avenants y afférents.

- Chapitre 75 – nature 752 – fonction 0202 – ligne de crédit 7054 -

- Chapitre 011 – nature 6227 – fonction 0202 – ligne de crédit 1733 -

- Adopté à l'unanimité -

20 - VENTE N° 3 AUX ENCHÈRES DE BIENS RÉFORMÉS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MAYENNE

La Commission permanente :

☞ a autorisé la mise en vente sur le site Webenchères :

- de l'ensemble des biens dont les listes figurent ci-joint en annexe, selon le détail et les montants qui lui ont été présentés,
- de serres chaude et froide en l'état (30 ans environ) installées sur le site du centre administratif Jean Monnet à LAVAL, étant précisé que cette vente sera conditionnée par l'engagement écrit de l'acheteur sur une déconstruction sur site par ses soins (pas de démolition),

☞ a accepté la sortie de l'inventaire du patrimoine du Conseil général de l'ensemble de ces biens,

☞ a autorisé le Président du Conseil général à signer les actes de vente relatifs à ces biens, et à encaisser les recettes correspondantes.

- Chapitre 77 – nature 775 – fonction 01 – ligne de crédit 4447 -

- Chapitre 77 – nature 7788 – fonction 0202 – ligne de crédit 10642 -

- Adopté à l'unanimité -

Le Président,



Jean ARTHUIS

Publication du présent relevé par affichage à l'Hôtel du Département le : 15 octobre 2012 et insertion au recueil des actes administratifs du Département d' octobre 2012 - n° 258

Prochaine réunion de la Commission permanente :
lundi 5 novembre 2012 (10 h 30) – **Hôtel du Département**